



# DEPLACEMENT DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SITE DE L'ISDND DE SAINTE-SUZANNE

---

**NOTICE EXPLICATIVE RELATIVE A LA DEMANDE DE DEROGATION AU  
TITRE DE L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT  
POUR LE CAMELEON PANTHERE – *FURCIFER PARDALIS*  
SELON LE PROTOCOLE SIMPLIFIE D'INSTRUCTION DEFINI PAR LA DEAL  
REUNION**

RAPPORT V1 DU 23/06/2022



## SUIVI ET VISA DU DOCUMENT

---

**Rédacteur :**



100 rue Medard – 97438 Sainte-Marie

Tel : 0692 61 37 74

[Renaud.martin@ecodden.fr](mailto:Renaud.martin@ecodden.fr)

Référence				
REDACTEUR - NOM / ORGANISME	DATE	REFERENCE	Motif révision	REVISION
Renaud MARTIN / ECODDEN	24/06/2022	Dérogation_FURPAR_ZI4P2_EcoDDen_V1a.docx		0

# Table des matières :

---

I.	PRESENTATION DU DEMANDEUR.....	4
II.	OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION.....	5
III.	PRESENTATION DU CAMELEON PANTHERE – <i>FURCIFER PARDALIS</i> SOUMISE A DEROGATION ET DES POPULATIONS CONCERNEES.....	7
IV.	PLAN DE LOCALISATION DU SECTEUR CONCERNE .....	9
V.	LE PROTOCOLE DETAILLE DE SAUVEGARDE DU CAMELEON PANTHERE – <i>FURCIFER PARDALIS</i> ....	10
	Zone de relâche envisagée .....	13
VI.	LE CERFA N°13 616*01 DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CAPTURE DU CAMELEON PANTHERE.....	14

## I. PRESENTATION DU DEMANDEUR



### **POWER ALLIANCE ALBIOMA**

M. le Président

36 Chemin Bois Rouge

97440 Saint-André

SIRET : 49942145100018

Tél: +262 262 980 983

Représentant de la personne morale : M. Anthony LUCAS - Président

Suivi du dossier technique et administratif du dossier : Thomas ARDIAL – Responsable de développement

Mail: [Thomas.ARDIALE@albioma.com](mailto:Thomas.ARDIALE@albioma.com)

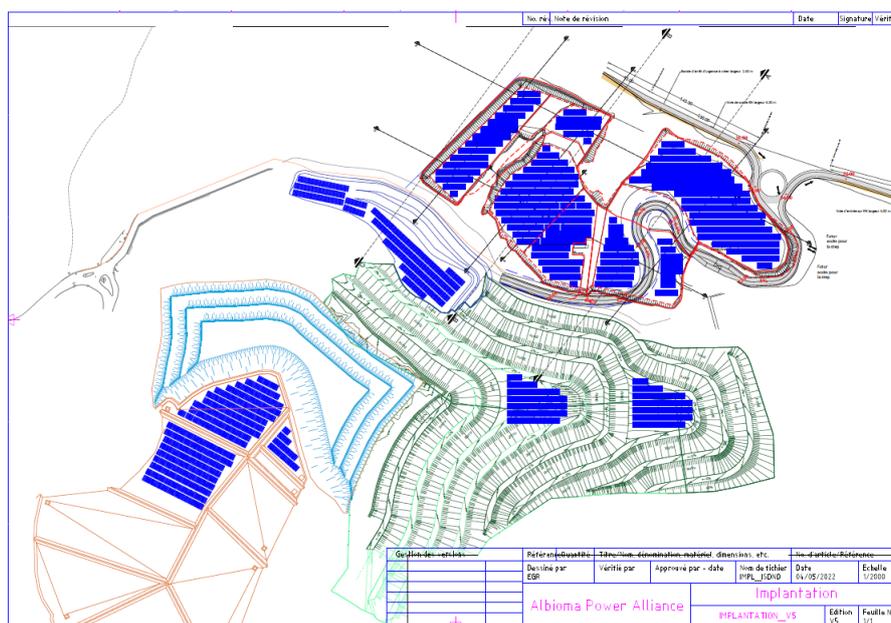
## II. OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION

### Contexte

La centrale photovoltaïque, construite en 2008 et exploitée par Albioma, se situe sur la parcelle n° 413 (section AH) sur les premières alvéoles refermées entre 2007 et 2008 de l'ISDND de Sainte-Suzanne. Elle est constituée de 769 tables pour une puissance de 2 MWc, correspondant à un équivalent habitant d'environ 1 800 foyers.

L'extension de l'ISDND et l'ouverture des anciens casiers pour leur rehausse répondent à une urgence pour la continuité du service public de gestion des déchets et nécessite de déplacer la centrale photovoltaïque.

→ Plan de la nouvelle centrale déplacée



Le déplacement de la centrale se fait sur des anciens casiers réhabilités et sur la partie Nord de l'ISDND non exploitée. Des boisements et fourrés exotiques sont présents sur cette partie et sont des habitats avérés du Caméléon panthère – *Furcifer pardalis*, 3 individus ayant été observés lors de l'expertise écologique réalisée par Renaud MARTIN d'EcoDDen en février 2022.

Les travaux de déplacement de la centrale nécessiteront de défricher une partie des habitats favorables au Caméléon panthère. C'est pourquoi la société Albioma power alliance sollicite, en parallèle du dossier d'autorisation environnementale, une demande de dérogation pour réaliser le déplacement de cette espèce. Cette demande est réalisée conformément au protocole technique de sauvetage des caméléons *Furcifer pardalis* présents sur une emprise de travaux, et son inscription dans la procédure de dérogation à la protection stricte de cette espèce, DEAL, 2021. Ce protocole permettant un circuit simplifié d'instruction.

Cette note explicative qui accompagne le CERFA N°13 616\*01, a pour objet de préciser le contexte et le cadre d'intervention. Elle présente :

- L'espèce et la population concernée estimée
- Le plan du secteur concerné

- Le protocole détaillé de sauvegarde du caméléon panthère – *Furcifer pardalis*.

### ***Lieux d'exécution des travaux :***

---

Sainte-Suzanne – Centre de valorisation multi-filière - 3, Chemin Drozin – 97420 Ste Suzanne - zone à défricher le long de la RN. Cf. plan des secteurs concernés

### ***Période et durée estimée des travaux :***

---

Les travaux de défrichement démarreront le 06/03, et dureront environ 4 semaines.

### III. PRESENTATION DU CAMELEON PANTHERE – *FURCIFER PARDALIS* SOUMISE A DEROGATION ET DES POPULATIONS CONCERNEES

Selon les derniers inventaires réalisés par EcoDDen sur la zone concernée en février 2022, 4 individus (mâle adulte) ont été observés de jour le long ou à proximité directe des emprises concernées par le défrichement. Les habitats sont donc favorables à l'espèce et à sa reproduction.

#### Caméléon panthère ou Endormi - *Furcifer pardalis*

**Espèce potentiellement présente dans la végétation même dans les arbres ou buissons isolés**

Bien que d'origine exotique, est une espèce protégé par l'Arrêté du 17 février 1989.

#### Description :

Mesure entre de 25 à 40 cm, le mâle est de couleur vert, la femelle ocre, orange. Une bande caractéristique blanche parcourt les flancs.

Il se nourrit de divers insectes qui passent à sa portée, parfois de reptiles ou de petits oiseaux. Ses mœurs sont diurnes et exclusivement arboricoles.

À l'époque de la reproduction, une pigmentation particulièrement vive permet au mâle d'arborer une livrée éclatante. Ils sont ovipares ; les œufs, à coquille parcheminée, sont enfouis dans le sol.

À La Réunion il se rencontre dans la plupart des ravines boisées et des jardins de basse altitude.



Mâle



Femelle



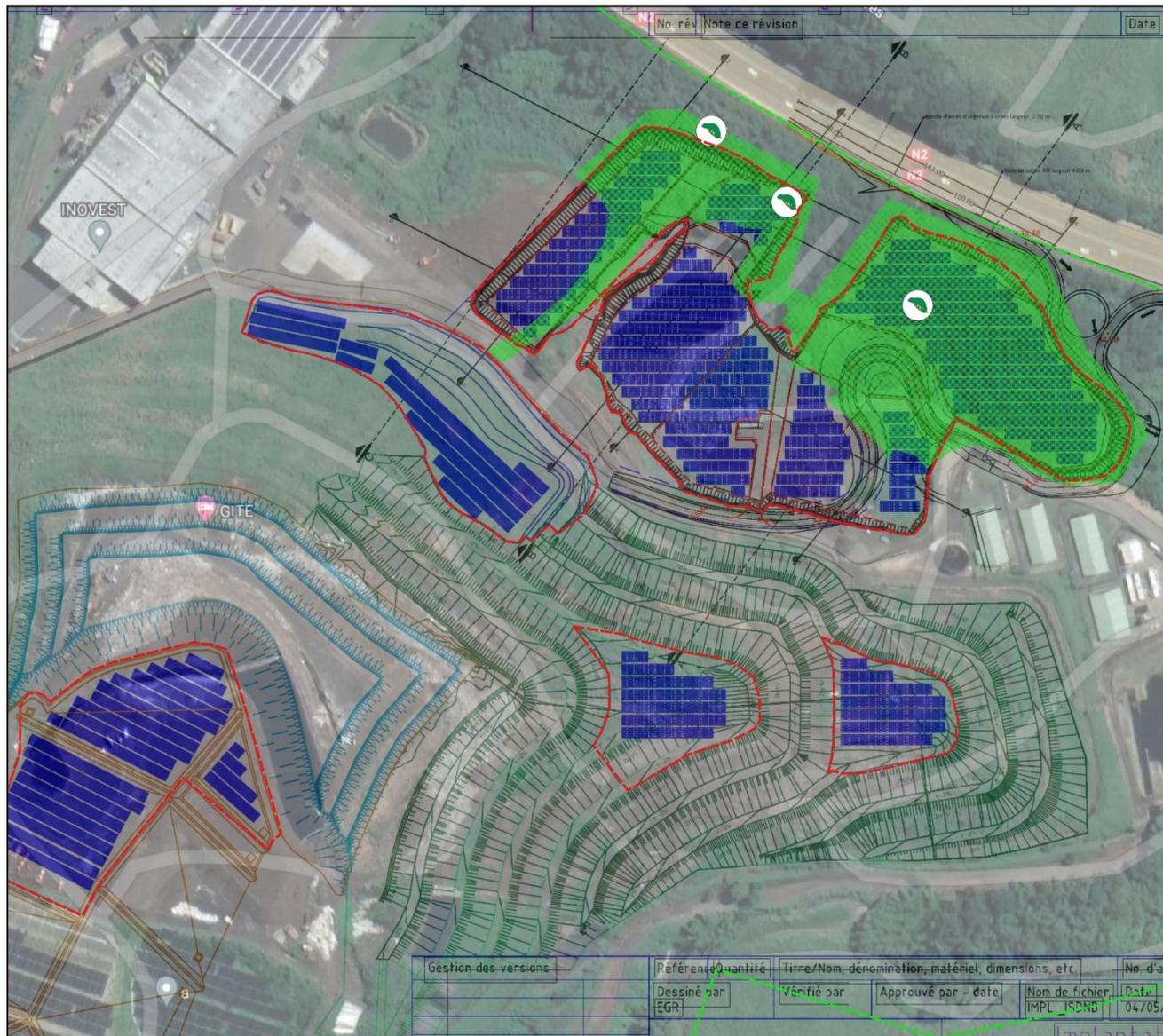
### Cartographie des observations de *Furcifer pardalis* et des formations végétales

#### LEGENDE

- Aires d'étude écologique
  - 03-Eloignée
  - 02-Rapprochée
  - 01-Immédiate
- Surface exploitable
- Faune\_Observation
  - Furcifer pardalis
- Formations\_végétales
  - Bassin
  - Boisement exotique
  - Fourré arbustif exotique à *Schinus terebinthifolia*
  - Friche herbacée exotique
  - Friche herbacée exotique à *Cenchrus purpureus*
  - Friche herbacée exotique à *Megathyrsus maximus*
  - Friche herbacée exotique à *Miconia crenata*
  - Zone terrassée

25 0 25 m

## IV. PLAN DE LOCALISATION DU SECTEUR CONCERNE



### Cartographie des habitats favorables au Caméleon panthère - *Furcifer pardalis* concernés par les défrichements

#### LEGENDE

- Aires d'étude écologique
  - 03-Eloignée
  - 02-Rapprochée
  - 01-Immédiate
- Surface exploitable
- Faune\_Observation
  - Furcifer pardalis
- Habitat Caméleon panthère concerné par les défrichements 2.1 ha
- Google\_Hybrid



25 0 25 m



## V. LE PROTOCOLE DETAILLE DE SAUVEGARDE DU CAMELEON PANTHERE – *FURCIFER PARDALIS*

Le protocole de sauvegarde du Caméléon panthère – *Furcifer pardalis*, sur les emprises du chantier, qui reprend et détaille le protocole de la DEAL, ce décompose en différentes étapes successives décrites ci-dessous.

### Mesures de préservation du Caméléon panthère ou Endormi - *Furcifer pardalis*

- **Formation des intervenants avant travaux**

Une formation/sensibilisation des intervenants à la reconnaissance (individu) et au protocole à suivre en cas de découverte d'un caméléon panthère lors des travaux sera réalisé avant le démarrage du chantier et prise de poste. Des rappels seront effectués lors des 1/4h environnements.

- **Inspection avant travaux**

Recherche visuelle des emprises de chantier afin d'identifier la présence et l'abondance de Caméléon panthère sur le secteur.

- **En phase chantier :**

- **Désigner un ouvrier référent** responsable de l'application de la procédure et qui doit, **vérifier l'absence de Caméléon** sur les secteurs à défricher à l'avancement des défrichements.
- **Défrichement progressif** (trace d'abord, puis élargissement du périmètre une fois les implantations externes validées).

→ **Présence d'un individu dans les emprises ou en limite :**

- Effarouchement de l'individu à une distance suffisante de la zone de travaux  
Ou en cas d'effarouchement impossible
- Procéder au déplacement de l'individu (cf. protocole en suivant)



## Mesures de préservation du Caméléon panthère ou Endormi - *Furcifer pardalis*

Si présence d'un Endormi sur les emprises du chantier concernées par le défrichage ou l'abattage, procéder au déplacement de l'individu par un écologue ou un référent formé dans une zone boisée éloignée du chantier.

### Protocole de déplacement de l'individu :

- **Déplacer de préférence le support** (branche avec l'espèce dessus) ou **le faire venir sur une branche**  
*ou*
- **A défaut, attraper à l'aide d'un tissu l'individu avec précaution** et soigneusement par le dessus sans serrer trop fort (ne pas serrer le thorax)
- **Transporter individuellement** les endormis sur son support ou une branche de préférence ou dans une boîte fermée (opaque) avec un couvercle, aérée et à température ambiante.
- **Relâcher l'individu** à proximité des zones de prélèvement (pas de maintien en captivité plus d'une heure), mais à une distance du site de ramassage permettant d'éviter un retour (au moins 300 m) – milieu semblable à la zone de prélèvement - sans travaux en cours ou à venir (selon les informations disponibles).

Les modalités de suivi consistent en la tenue d'un tableau indiquant le n° d'ordre, l'horodatage de la capture et du relâché, les localisations de la capture et du relâché.

En cas de découverte d'un individu blessé ou mort alerter le conducteur de travaux et l'assistant écologue du chantier.

Les modalités de suivi consistent en la tenue d'un tableau indiquant le n° d'ordre, l'horodatage de la capture et du relâché, les localisations de la capture et du relâché assortie d'une carte.

*Exemple du tableau de suivi utilisé*

<b>Fiche de suivi Caméléon panthère</b>								
<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Sexe (M/F)</b>	<b>Nb individu</b>	<b>Zone de capture</b>	<b>Heure de capture</b>	<b>Zone de relâchée</b>	<b>Heure de relâchée</b>	<b>Commentaire</b>

**Reportage en direct des observations** au conducteur de travaux par téléphone ou à pied d'œuvre.

Envoi du **rapport de l'écologie au maximum sous 24 h**.

- **Accompagnement à pied d'œuvre en phase de débroussaillage :**

Débroussaillage en présence de l'écologue afin de vérifier à l'avancement l'absence d'enjeux écologique.

Si un Caméléon panthère est inventorié lors de cette phase, la procédure de déplacement décrite ci-avant sera mise en œuvre.

- **Bilan de fin des opérations :**

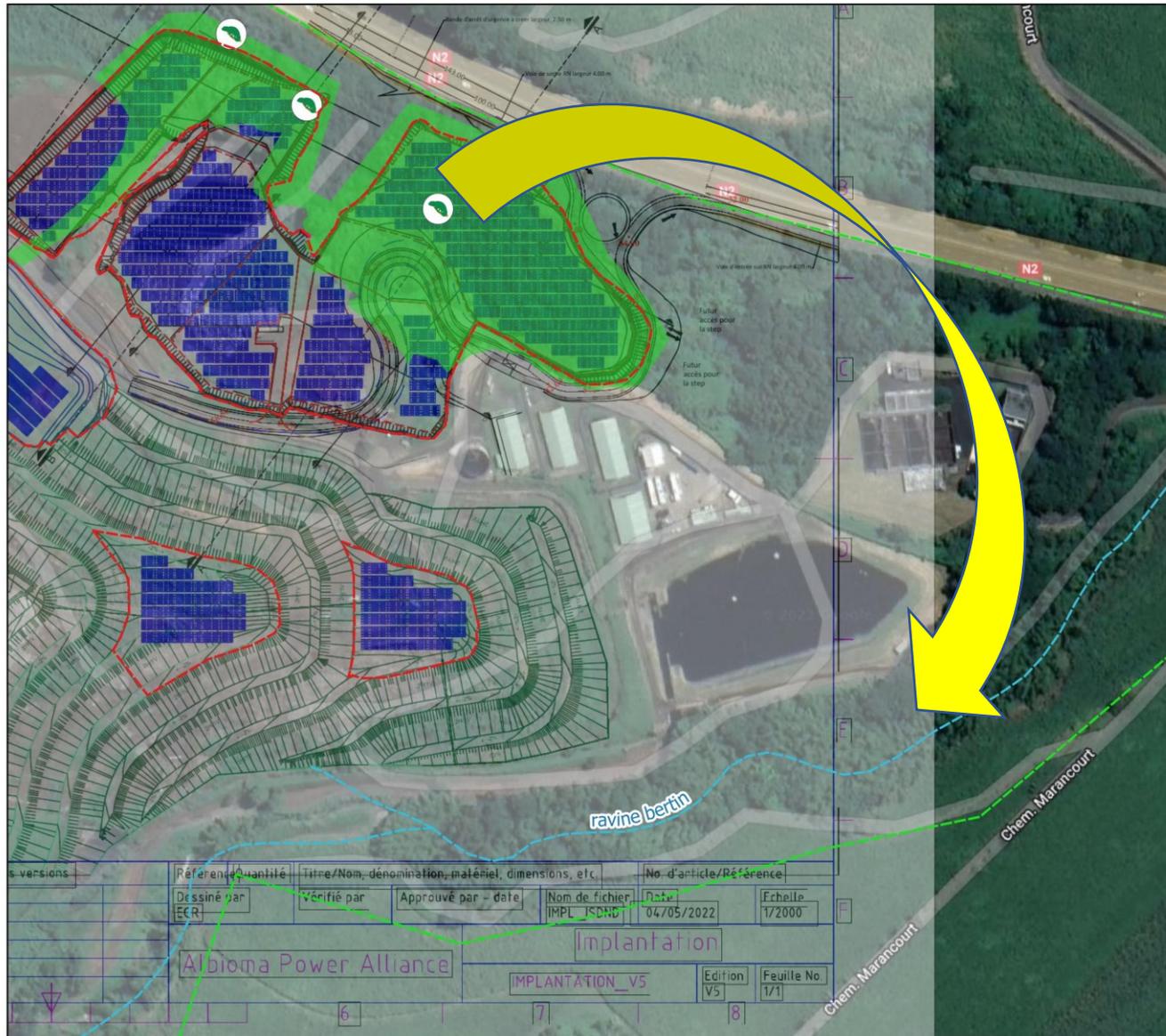
Réalisation d'un recellement et d'un bilan de l'opération et transmission aux acteurs du chantier et à la DEAL.

- **Personnel en charge Les personnes en charges de la mise en œuvre du protocole :**

Coordonnateur écologique et environnementale du chantier (à désigner) avec une formation en biologie, écologie ou équivalent.

Personnel de chantier formé à la procédure par le coordonnateur écologique au démarrage du chantier.

## ZONE DE RELACHE ENVISAGEE



### Cartographie des habitats favorables au Caméleon panthère - *Furcifer pardalis* concernés par les défrichements

#### LEGENDE

- Aires d'étude écologique
  - 03-Eloignée
  - 02-Rapprochée
  - 01-Immédiate
- Surface exploitable
- Faune\_Observation
  - Furcifer pardalis
- Cours d'eau
  - Intermittent
- Habitat Caméleon panthere concerné par les défrichements 2.1 ha
- Google\_Hybrid

Zone de déplacement dans la ravine Bertin

25 0 25 m



## **VI. LE CERFA N°13 616\*01 DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CAPTURE DU CAMELEON PANTHERE**

Cf. document joint à la présente note